

Fiche profil de poste

Circonscription : Erstein

Libellé du poste : Direction de l'école Anne Frank d'Erstein

1. Définition du poste et des missions

Direction d'école de 16 classes dont une ULIS école (plus un poste de maître E). Le directeur bénéficie d'une décharge totale d'enseignement.

L'école Anne Frank d'Erstein accueille des classes maternelles situées dans l'annexe Popp (petite, moyenne et grande sections) et des classes élémentaires (CP, CE1 et CE2). Une classe de GS/CP bilingue sera située sur le site du Briehly-Mittelholtz à la rentrée 2016.

A ce titre, la commission sera attentive au parcours du futur directeur et tout particulièrement à l'éventualité d'avoir enseigné à l'école maternelle et à l'école élémentaire.

Le directeur assure l'ensemble des missions définies par le décret n° 89-122 du 24-2-1989 modifié, ainsi que par le référentiel métier des directeurs d'école (BO spécial n°7 du 11 décembre 2014).

2. Compétences et qualités requises par le candidat

Outre les compétences relatives au fonctionnement de l'école, le directeur devra assurer le pilotage pédagogique :

- impulser la politique éducative de l'école,
- piloter le projet d'école au sein de son équipe et en lien avec les directeurs de la commune d'Erstein (projet de réseau d'écoles),
- concevoir les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté,
- organiser, en concertation avec le coordonnateur de l'ULIS, les inclusions des élèves dans leur classe de référence,
- organiser l'accueil des enfants du voyage,
- assurer les liaisons inter-cycles, notamment avec l'école voisine qui accueille les élèves de CM1 et CM2 et l'ensemble des écoles maternelles d'Erstein.

Le directeur devra faire preuve de :

- rigueur et loyauté dans l'exercice de ses missions,
- qualités relationnelles, pédagogiques et organisationnelles,
- disponibilité pour la conduite des réunions d'équipe éducative, les rencontres avec les parents et les partenaires de l'école.

3. Conditions de recrutement

- Conditions règlementaires permettant l'accès à un poste de direction,
- Entretien auprès d'une commission composée de l'Inspecteur de la circonscription, d'un directeur d'école et d'une tierce personne.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

Inspection de l'Education Nationale d'Erstein

Inspection d'Erstein - 20, rue du Général de Gaulle - 67150 ERSTEIN - 03 88 98 06 76 –

ien.erstein@ac-strasbourg.fr